

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 SEPTEMBRE 2022

Objet : **EVENEMENT ECONOMIQUE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION EC'HAUT-BUGEY : PROPOSITION DE PARTENARIAT**

Membres élus présents : MM. BERTOLOTTI - BORTOT – DELPERIE – MME DOITRAND - MM. DUCLOS-COLAS – DUMAS - FONTENAT – FRATTA – MME GAIDDON - GALLET - JOUSSEAU - LUGAND – MME MARVIE – MAULET – MM. MONNET – PRADEL - MME PREVALET – MM. TOURNIER – TOURNIER-BILLON - VERNE – VIALLO

Membres associés présents : MM. DAVID – DE LOYNES D'ESTREES – MULLER - PIDOU - PIERROT

*Intervention de Frédéric Bortot, Secrétaire*

Haut-Bugey Agglomération nous a informés qu'après le succès des congrès économique de la Plastics Vallée de 2016 et 2018 pour lequel nous étions partenaire, ils souhaitent rééditer l'opération les 8 et 9 novembre 2022 avec un nouveau temps fort pour l'attractivité économique du territoire ainsi que pour l'économie circulaire, EC'Haut-Bugey.

Organisé en partenariat avec l'Association des Acteurs Economiques de la Plastics Vallée, Polymeris, Polyvia, Fibois et Xylofutur.

Haut-Bugey Agglomération nous sollicite à nouveau pour associer la CCI à cet événement qui comprendra notamment :

- les REEP (Rencontres Etudiants Entreprise de la Plastics Vallée),
- des mini-conférences et des pitches de porteurs de projets,
- des circuits de visites d'entreprises,
- un job dating,
- 3 tables rondes sur "Les impacts de l'Economie Circulaire sur les métiers", "La mise en œuvre de l'Economie Circulaire" et "Les innovations de l'économie de demain",
- une conférence avec un invité de marque,
- un "Village de l'Economie Circulaire".

Pour rappel, pour la première édition du Congrès, la CCI avait octroyé une subvention de 7 500 € en complément de prestations en nature effectuées telles que la fourniture d'un fichier d'entreprises et avait renouvelé son engagement pour la seconde édition, en 2018, avec une subvention de 6 500 €, en complément d'une présence et une visibilité de la CCI sur le stand commun "partenaires" sur le salon SPIDO (Salon des Produits Innovants et du Design d'Oyonnax).



Le Bureau propose de reconduire sa participation à l'événement EC'Haut-Bugey les 8 et 9 novembre 2022 avec une contribution financière maximum de 2 000 €, en complément d'éventuelles prestations en nature telles que la fourniture d'un fichier d'entreprises, l'organisation d'un atelier thématique et la promotion de l'événement auprès des entreprises et porteurs de projets,

En contrepartie, la Chambre demande à Haut Bugey Agglomération les éléments suivants :

- Une présence et une visibilité de la CCI au travers d'un stand au sein du "Village de l'Economie Circulaire" sur les 2 jours.
- L'apposition du logo de la CCI comme partenaire de l'évènement sur les affiches et les invitations.
- La diffusion du partenariat via les réseaux sociaux et les supports de communication.

Il vous est donc demandé de bien vouloir donner votre accord pour :

- Reconduire la participation de la Chambre à l'événement EC'Haut-Bugey les 8 et 9 novembre 2022 pour un montant maximum de 2 000 €, en complément d'éventuelles prestations en nature telles que la fourniture d'un fichier d'entreprises, l'organisation d'un atelier thématique, ainsi que la promotion de l'événement auprès des entreprises et porteurs de projets,

PF	FB
	

## DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 SEPTEMBRE 2022

Objet : **EVENEMENT ECONOMIQUE HAUT-BUGEY AGGLOMERATION EC'HAUT-BUGEY : PROPOSITION DE PARTENARIAT**

---

- Demander en contrepartie à Haut-Bugey Agglomération les éléments suivants :
  - o Une présence et une visibilité de la CCI au travers d'un stand au sein du "Village de l'Economie Circulaire" sur les 2 jours.
  - o L'apposition du logo de la CCI comme partenaire de l'évènement sur les affiches et les invitations.
  - o La diffusion du partenariat via les réseaux sociaux et les supports de communication.

**L'Assemblée, vu l'exposé de Frédéric Bortot, Secrétaire :**

- **donne son accord pour reconduire la participation de la Chambre à l'évènement EC'Haut-Bugey les 8 et 9 novembre 2022 pour un montant maximum de 2 000€, en complément d'éventuelles prestations en nature telles que la fourniture d'un fichier d'entreprises, l'organisation d'un atelier thématique, ainsi que la promotion de l'évènement auprès des entreprises et porteurs de projet,**
- **Demande en contrepartie à Haut-Bugey Agglomération :**
  - o **Une présence et visibilité de la CCI au travers d'un stand au sein du "Village de l'Economie circulaire" sur les 2 jours.**
  - o **L'apposition du logo de la CCI comme partenaire de l'évènement sur les affiches et les invitations.**
  - o **La diffusion du partenariat via les réseaux sociaux et les supports de communication.**

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus .....	36
- Nombre de Membres en exercice .....	34
- Nombre de Membres présents .....	21
- Nombre de voix pour .....	21
- Nombre de voix contre .....	0
- Nombre d'abstentions .....	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Frédéric BORTOT  
Secrétaire



Patrice FONTENAT  
Président

